192032 - Il prie durant cinq ans derrière un imam apostat tout en étant conscient

La question

Je priais pendant cinq ans dans une mosquée derrière un imam qui insultait Allah Très-Haut verbalement. Je lui conseillais d'éviter la mécréance et les insultes mais il ne m'écoutait pas. Je continuais de prier derrière lui pendant cinq ans. Puis je l'ai quitté définitivement.
Que devrais-je faire pour qu'Allah agrée mon repentir? Faut-il que je rattrape les prières faites avec lui? Quel est l'acte expiatoire prévu?
Attention: je connaissais l'état de l'imam de la mosquée puisque je savais qu'il avait adopté une innovation qui implique la mécréance car je gardais la clé de la mosquée et l'ouvrais afin de permettre aux gens de venir prier. Je n'avais pas testé la foi de l'imam de la mosquée. Ce que j'ai constaté, c'est qu'il insultait Allah Très-haut souvent.

La réponse détaillée

Celui qui insulte Allah Très-haut ou Son livre ou l'un quelconque de Ses anges ou de Ses messager est un mécréant exclut de la religion musulmane. Il n'est pas permis de prier derrière lui car la umma tout entière et d'avis qu'il n'est pas permis de prier sous la direction d'un mécréant; qu'il le soit de naissance ou pour apostasie. Celui qui prie sous sa direction tout en étant conscient de son état, doit reprendre sa prière.

L'imam Chafii (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) écrit: **«Le mécréant ne peut en aucun cas servir d'imam. C'est un croyant qui doit servir d'imam dans tous les cas. Encore qu'il ne doive diriger la prière pour les autres qu'en étant rituellement propre.»** De même, si un musulman d'origine s'apostasiait puis dirigeait la prière en cet état, la prière faite sous direction ne saurait être suffisante jusqu'au moment où il déclare publiquement son repentir avant d'assurer de nouveau la fonction d'imam. S'il le fait, les gens pourront prier sous sa direction.» Extrait d'al-Oum (1/195).

Chirazi écrit dans al-Mouhadhdhab (1/183):«L'imamat ne saurait être assuré par un mécréant car il n'est pas concerné par la prière (musulmane). S'il le faisait , cela ne serait pas une conversion de sa part car la direction de la prière est une implication de la foi qui à elle seule ne fait pas de quelqu'un un musulman. C'est comme si un mécréant jeûnait ou donnait la zakat.

Quant à ceux qui auraient prié derrière lui tout en étant au courant de sa mécréance, leur prière reste invalide car découlant d'une fausse prière.»

Ibn Qoudama (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a écrit: **«Il ne saurait être exact, en aucun cas, de prier sous la direction d'un mécréant; qu'on le sache mécréant avant ou après la fin de la prière. Celui qui a prié derrière lui devra reprendre sa prière. C'est l'avis de Chafii, des partisans de l'opinion. Abou Thawr, et al-Mouzani disent que celui qui prie derrière lui sans connaitre son état n'a pas à reprendre sa prière car il aurait prié derrière quelqu'un dont il ne connaissait pas l'état, ce qui le rend semblable à quelqu'un qui prie derrière une personne qui traine une souillure.»** Extrait d'al-Moughni (2/16).

Cheikh Ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) écrit:« On ne saurait pas prier correctement sous le direction d'un mécréant; que sa mécréance résulte d'une croyance (opposée) ou d'une parole, d'un acte u d'un rejet.

La croyance consiste à croire qu'il y a une divinité aux côtés d'Allah.

La parole consiste à se moquer d'Allah, de Son messager ou de Sa religion. Celui qui persiste à se moquer d'Allah , de Son messager ou de sa religion tombe dans la mécréance, dût-il continuer à observer la prière. Nous savons qu'il n'est pas possible pour un musulman de prier derrière un mécréant. Mais, à supposer qu'un homme priât derrière un autre sans se rendre compte que ce dernier est un mécréant qu'après la fin de la prière, doit il reprendre la prière?

Réponse: des ulémas ont dit qu'il ne reprendrait pas sa prière parce qu'il a une excuse. D'autres ont dit qu'il doit reprendre la prière car l'une des conditions de l'exercice de la fonction d'imam est le fait d'être musulman.

Si on disait : pourrions nous aller plus loin dans les détails et dire: si un signe évident de la mécréance apparait sur lui, la prière n'est pas valide et celui qui aurait prié sous sa direction n'aurait aucune excuse compte tenu du signe. Si tel n'était pas le cas, ne devrait pas d'abstenir de reprendre la prière?

La réponse est : c'est possible. L'avis le mieux argumenté sur cette question est que si celui qui a prié derrière l'imam ignorait son état , sa prière est valide.» Extrait de ach-charh al-moumt'i (4/220).

Cela dit, les prières que vous avez faites sous la direction de cet imam pervers ne sont pas valides, d'abord à cause de son apostasie et ensuite parce que vous avez fait dépendre votre prière de celle d'un apostat. Aussi faut-il reprendre toues les prières. Essayez d'en évaluer le nombre afin d'avoir la conscience quitte. Voilà l'avis de la majorité des ulémas.

ibn Qoudama écrit dans al-Moughni (1/439):**« Si on est en face d'un grand nombre d'obligations religieuses ratées, on doit s'occuper de leur rattrapage à moins d'être écrasé physiquement ou financièrement. Le premier renvoie à la faiblesse ou la maladie, et le second à une insuffisance de ressources qui risquent de remettre en cause la survie ou de nuire (à un tiers). Ahmad a donné une précision dans ce sens. Si on ne sait pas le nombre exact de prières à rattraper , on en rattrape de manière à avoir acquis de conscience. Selon une version de Salih, Ahmad dit à propos d'un homme qui néglige la prière qu'il doit en rattraper de manière à ne plus douter d'en avoir raté.»**

Ce cas ne ressemble pas à celui d'une personne ayant adopté une innovation qui entraîne la mécréance. Cet état peut être excusable compte tenu d'un effort de réflexion personnel ou d'une interprétation ou d'une autre cause pareille. S'il tombedans la mécréance, sa mécréance ne serait pas assimilable à celle d'une personne qui ose aller jusqu' à insulterAllah. Que diredе celui qui cumule les deux tares et baignedans un double égarement? Comment s'attendre à ce qu'une telle personne prie pour le Maître des univers ou puisse servir d'imam? Se référer à la réponse donnée à la question n° 129407 .

Allah Très-haut le sait mieux.